Comme il fait bon vivre chez nous!



En ce mois de mai, je crois que nous pouvons nous dire que nous avons de la chance d'habiter dans notre joli coin de Pays de Vaud à Sainte-Croix.

Je me promenais dans notre village et je me disais que durant ces dernières années, il a bien bougé notre village. Les Rues se sont embellies. Les propriétaires privés, ainsi que la Commune, ont pris conscience de l'importance d'entretenir leur parc immobilier. La Municipalité encourage chaque propriétaire à entretenir ou à rénover son bien immobilier^{*}, afin d'avoir un village encore plus entretenu, coloré, et accueillant.

De nouvelles constructions pour de l'habitation, des écoles, un EMS, bientôt un nouveau Musée Unique... et pourquoi pas de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises?

Les choses évoluent et l'on voit se dessiner à terme une implantation dans la parcelle Sud du Platon. La Municipalité déposera un préavis en automne prochain pour soutenir l'implantation de ce projet porté par des entrepreneurs locaux. La venue d'autres entreprises de l'extérieur n'est pas exclue, des discussions sont en cours.

*Permis de construire et de démolir

Entretenir ou rénover : oui mais attention !

Nous tenons à rappeler aux propriétaires que l'article 103 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) stipule qu'aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé.

En cas de projet, le bureau technique communal se tient à votre disposition afin d'analyser votre dossier et déterminer avec vous la procédure adéquate à suivre. Un croquis sommaire avec les cotes permettant une bonne compréhension du projet peut être envoyé à : bureau.technique@sainte-croix.ch

Sainte-Croix

Notre nouveau site est en ligne!

Le nouveau site de la commune <u>www.sainte-croix.ch</u> est maintenant en ligne. Il nécessite encore quelques améliorations et fonctionnalités qui seront finalisées ces prochaines semaines.

Ce travail a été réalisé dans le cadre du TPI (Travail pratique individuel) de notre stagiaire médiamaticienne, Mme Ella Leguéré que nous tenons à remercier pour tout le travail effectué.

Les news et événements publiés sont synchronisés avec la plateforme Localcities utilisée par plus de 2'000 communes en Suisse.

Vous pouvez dès à présent, via l'app Localcities. recevoir sur votre téléphone les notifications concernant les actualités ou événements de la Commune.

Nous vous invitons à faire connaissance avec notre nouveau visuel dont le contenu va continuer à évoluer et qui, nous l'espérons, répondra aux besoins des citoyens!







Lutte contre les déjections canines

Afin de faire cohabiter nos amis à quatre pattes et les habitants, quelques bons gestes sont à retenir. Même si les pratiques évoluent, les déjections canines restent le point noir des souillures présentes dans les espaces publics.

La Municipalité déplore l'attitude de certains propriétaires qui laissent leur chien se soulager dans les parcs et les jardins publics ou simplement sur les trottoirs et les routes alors que de nombreuses caninettes équipées de sachets en plastique sont mises à disposition sur tout le territoire de la commune.

Les déjections canines se ramassent, c'est une question d'hygiène et de respect des principes de base de la vie en collectivité. En respectant nos espaces publics, nous nous respectons! Tout est une question de bons réflexes.